

Zeitschrift:	Revue historique vaudoise
Herausgeber:	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band:	18 (1910)
Heft:	6
Quellentext:	Une lettre de l'ancien Bailli d'Oron François-Christophe d'Engel
Autor:	Engel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE LETTRE DE L'ANCIEN BAILLI D'ORON FRANÇOIS-CHRISTOPHE D'ENGEL

Les baillis bernois ont, en général, la réputation d'avoir durement exploité le Pays de Vaud ; ils passent pour avoir été orgueilleux et durs au pauvre peuple. Il est bon cependant de ne pas trop généraliser : plusieurs parmi ceux qui ont gouverné notre pays se sont attiré par leur caractère, non seulement l'estime, mais l'affection de leurs administrés. Dans le bailliage d'Oron, on peut citer entre autres les baillis François-Christophe d'Engel (1788-1794) et Jean-Rodolphe de Mulinen (1794-1798). La lettre ci-dessous est la preuve des bonnes relations qui existaient entre le bailli d'Engel et les gens d'Oron ; un de ses anciens sujets ose même faire le voyage de Berne en 1800 pour lui extorquer de l'argent dans un moment où les contributions imposées aux familles de l'ancien régime les mettaient presque dans la gêne. N'est-il pas touchant aussi de voir comment l'ancien bailli d'Oron supporte vaillamment la situation ? Il n'en souffre que pour sa digne compagne qui a perdu deux de ses proches parents dans les combats qui ont précédé la chute de Berne.

Quant au bailli de Mulinen, les égards dont la population d'Oron entoura sa déchéance et son départ après le 24^e janvier 1798, sont la meilleure preuve de l'affection de ses administrés.

Lettre de l'ancien bailli d'Engel, adressée à : « Monsieur Jan cy devant curial, présentement grefier, à Chatillens par Moudon et Oron. »

« Berne 29^e May 1800.

« Monsieur,

» Je vous remercie de votre avis du 24^e courant qui m'est parvenu le 27 très à propos ; me faisant plaisir d'accueillir les gens honettes de mon cy devant Baillage, j'ai invité à diner le Just. Rubatell, le 15 courant, après diner, je l'ai demandé s'il est fourny d'argent, — il m'a répondu négativement en ajoutant qu'obligé de partir subitement, de s'arrêter plus longtemps qu'il n'a pensé à Lausanne, de fournir aux frais du voyage et à ses dépenses, jusqu'à ce moment, sans avoir touché le Prett et qu'il ne lui reste en poche que 20 bz et qu'il acceptera avec plaisir les avances que je voudrois

lui faire, je lui remis donc un paquet de L. 4 en monnaie pour ses besoins les plus pressants en attendant le payement de son solde.

— Un ou deux jours après cette entrevue, j'ai fait visite à M. de Watteville, ancien bailli de Vevey, propriétaire de l'auberge de Mézières, auquel j'ai eu l'occasion de dire que Rubattell a été chez moy, il m'a répondu, pourvu que ce ne soit pas pour vous demander de l'argent comme à moy qui lui a prêté deux Louis Nfs (je crois) à sa réquisition. Je vous avoue que j'étois surpris d'apprendre ce prett de pas moins que de 2 Louis Nfs, soit L. 32, desquells quelques jours d'écoulé, suivant son dire, il ne devoit lui rester pour tout solde que L. 2, ce qui ne me donoit pas bone opinion le croyant très rangé dans ses afaires et très aisé. Hier, R. vint de rechef chez moy, je l'ai prié de se placer en attendant avoir expédié le domestique avec plusieurs comissions par écrit, ceci fait, je lui ai fait une énumération du dénuement de mes espèces et combien j'ai de peine de m'en procurer, le tout, pour prévenir une nouvelle demande, mais inutilement, il me demanda L. 8, j'ai répondu que si le domestique pouvoit me procurer par les Billets que je lui ai remis en sa présence, que je le lui ferey dire, il me répondit qu'il passera chez moy, mais je tins ferme et lui dit que non, qu'il doit attendre mon message et je prévienderey M. de Watteville, sans quoi il augmentera ses dettes ici.

» Malgré les bains et touts les soins de la Faculté, Mad. E. est réduite depuis la Révolution à marcher avec les béquilles, tant la perte de son cher frère le Lieutenant-Colonel, son neveu Capitaine et autres, l'ont affectée, notre situation est telle, qu'il me peine à fournir à tous les impôts, aux besoins de cette digne épouse, à l'éducation de mon petit enfant, vu que j'ai fait des pertes en France et que j'ai vu encore cette semaine Guehret¹ marcher à tette levée, sans faire semblant de me rendre compte, ne l'ayant pas fait jusqu'à ce moment et dès la date du commencement de mon Bailleage. Je me trouve à un âge où je ne saurois entreprendre quoy que ce soit pour gagner ma vie ; il faut tirer le rideau, je suis si affecté de tout ce qui nous arrive.

» Nous sommes des plus sensible à votre souvenir, voudrez vous bien recevoir nos remerciements et pour tous ceux qui se ressouviennent en bien de nous.

» J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble serviteur,
(Signé) ENGEL.

Copie conforme à l'original,

Ch. PASCHE.

¹ Guehret avait été receveur baillival.